

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/07/2024 - 14850 - 1986 B 10315 - 552 018 152 - Thales Aerospace Communications Rungis et Troyes

Certifié conforme

DocuSigned by:
Nicolas Boulanger
7C7D3229CEF04CE...



Team

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Team

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Team,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Team relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N Macé'. The signature is written in a cursive, slightly stylized font.

Nicolas Macé

Bilan ACTIF

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Edition du 23/05/24

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	384 417	76 883	307 534	
Concession, brevets et droits similaires	1 034 177	855 118	179 059	98 664
Fonds commercial	12 353 943		12 353 943	12 353 943
Autres immobilisations incorporelles	4 782 753		4 782 753	2 642 609
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	18 555 290	932 002	17 623 289	15 095 216
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	94 196		94 196	94 196
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	9 661 760	6 751 189	2 910 571	1 475 908
Autres immobilisations corporelles	3 725 935	2 489 935	1 236 000	758 347
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	13 481 891	9 241 123	4 240 768	2 328 452
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	387 900		387 900	1 106 050
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	165 245 728		165 245 728	145 752 208
Autres immobilisations financières	1 197 829		1 197 829	611 967
TOTAL immobilisations financières :	166 831 456		166 831 456	147 470 225
ACTIF IMMOBILISÉ	198 868 637	10 173 125	188 695 512	164 893 893
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	15 097 183	1 304 380	13 792 803	13 577 119
Stocks d'en-cours de production de biens	3 129 903		3 129 903	2 073 653
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	3 911 488	720 558	3 190 930	2 794 124
Stocks de marchandises				168 286
TOTAL stocks et en-cours :	22 138 574	2 024 938	20 113 636	18 613 182
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	171 686		171 686	77 784
Créances clients et comptes rattachés	6 828 163		6 828 163	13 605 447
Autres créances	927 154		927 154	1 042 156
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	7 927 002		7 927 002	14 715 087
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 876 565		12 876 565	5 995 062
Charges constatées d'avance	875 701		875 701	1 001 970
TOTAL disponibilités et divers :	13 752 265		13 752 265	6 997 033
ACTIF CIRCULANT	43 817 841	2 024 938	41 792 903	40 325 302
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	470 149		470 149	450 257
TOTAL GÉNÉRAL	243 156 628	12 198 063	230 958 565	205 669 451

TEAM

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 4 000 000	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 582 074	91 732
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	400 000	400 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	613 483	613 483
Report à nouveau	168 732 600	149 424 073
Résultat de l'exercice	29 894 561	19 308 527
TOTAL situation nette :	206 222 717	173 837 815
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	97 894	162 014
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	206 320 611	173 999 829

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques	1 035 388	1 761 365
Provisions pour charges	364 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 399 388	1 761 365

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 991 980	2 145 867
TOTAL dettes financières :	1 991 980	2 145 867
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	758 170	995 658
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 324 541	13 564 801
Dettes fiscales et sociales	5 253 319	2 889 371
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	888 344	849 021
Autres dettes	1 143 201	7 130 431
TOTAL dettes diverses :	17 609 405	24 433 625
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 879 010	2 333 107
DETTES	23 238 565	29 908 257

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL	230 958 565	205 669 451
----------------------	--------------------	--------------------

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	29 091 267	30 929 456	60 020 722	45 701 013
Production vendue de services	12 297 036	11 724 681	24 021 717	19 861 382
Chiffres d'affaires nets	41 388 303	42 654 137	84 042 440	65 562 395
Production stockée			1 689 757	2 127 066
Production immobilisée			2 524 561	1 045 299
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			11 113 946	5 244 873
Autres produits			1 697 120	2 628 151
PRODUITS D'EXPLOITATION			101 067 824	76 607 784
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			25 598 580	27 224 451
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(211 722)	(8 463 437)
Autres achats et charges externes			24 559 784	17 817 534
TOTAL charges externes :			49 946 643	36 578 548
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			585 754	631 266
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			8 982 108	5 575 745
Charges sociales			4 096 271	2 618 782
TOTAL charges de personnel :			13 078 380	8 194 527
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 009 353	612 271
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 024 938	1 623 913
Dotations aux provisions pour risques et charges			120 239	266 108
TOTAL dotations d'exploitation :			3 154 530	2 502 292
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			2 217 310	1 999 021
CHARGES D'EXPLOITATION			68 982 617	49 905 654
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			32 085 207	26 702 130

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	32 085 207	26 702 130
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré	372 802	205 004
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	522 792	688 531
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 910 315	1 159 612
Reprises sur provisions et transferts de charges	450 257	135 519
Différences positives de change	194 877	173 804
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	7 078 240	2 157 465
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	470 149	450 257
Intérêts et charges assimilées	585 850	191 799
Différences négatives de change	117 596	1 986 142
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 011	
	1 178 607	2 628 198
RÉSULTAT FINANCIER	5 899 633	(470 732)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	37 612 039	26 026 393
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	109 322	370
Produits exceptionnels sur opérations en capital	169 086	16 456
Reprises sur provisions et transferts de charges	700 000	28 792
	978 409	45 618
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	202 857	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 714	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		700 000
	204 570	700 000
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	773 838	(654 382)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 366 126	541 815
Impôts sur les bénéfices	7 125 190	5 521 669
TOTAL DES PRODUITS	109 124 473	78 810 867
TOTAL DES CHARGES	79 229 912	59 502 340
BÉNÉFICE OU PERTE	29 894 561	19 308 527

TEAM**Exercice clos le : 31 Décembre 2023**

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 230 958 564 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 84 042 439.70 euros et dégageant un résultat de : 29 894 560.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1. PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ont été établis conformément aux principes comptables généralement applicables en France et en particulier ceux figurant dans le plan Comptable Général (ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 relatif au plan comptable général) et le code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il est précisé que les mandataires sociaux de la Société ne perçoivent aucune rémunération de quelque nature que ce soit au titre de leurs mandats sociaux au sein de la Société .

2. FAITS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Aucun évènement marquant n'est à signaler depuis la clôture.

- **La société Thales a acquis le 02 avril 2024 l'ensemble du périmètre Cobham Aerospace Communications dont la société Team fait partie. La société devient filiale indirecte de Thales SA.**
- **Le contrat d'affacturage des créances clients auprès d'Eurofactor a été résilié en date du 31 Mars 2024 suite au rachat de Team par Thales**

3. CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement de méthode comptable n'est à communiquer sur les comptes clos au 31 décembre 2023

Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les coûts d'emprunts, le cas échéant, ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation, sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie économique prévue.

Logiciels	: 2 ans
Matériel et Outillage	: 5 ans
Installations et Aménagements	: 10 ans
Matériel de Bureau et informatique, mobilier	: 3 ans
Matériel de transport	: 4 à 5 ans

Fonds de commerce

Même sans indice de perte de valeur, les fonds qui ne font l'objet d'aucun amortissement font l'objet d'un test de dépréciation annuel et systématique.

Immobilisations Financières

Les titres de participation ou autres titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La valeur des titres de participation a été déterminée selon une méthode qui prend en compte la rentabilité des sociétés détenues et le montant de leurs capitaux propres. Une provision est constituée lorsque la valeur d'utilité des titres des sociétés est inférieure à la valeur comptabilisée.

VMP

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO

Stocks

Les stocks de matières et autres approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute de ces stocks comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits finis sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks. La provision pour dépréciation des stocks est calculée en fonction de l'estimation des consommations futures.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation ou de recouvrabilité est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités réglementaires.

Opérations à long terme

Les contrats à long terme études sont comptabilisés suivant la méthode du pourcentage d'avancement des travaux. L'avancement d'un contrat est déterminé comme étant le rapport entre le coût des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat. En cas de perte à terminaison, celle-ci est comptabilisée en provision pour risques.

Frais d'études

Les frais d'études sont comptabilisés en charges excepté ceux financés par les clients qui sont activés à concurrence du montant de financement.

Provisions pour risques et charges

- Provision pour perte à fin d'affaire

Une provision pour perte à fin d'affaire calculée sur la base des dépenses restant à engager est comptabilisée en provision pour charges.

- Provision pour garanties données aux clients

Les produits vendus sont garantis en moyenne trois ans. La provision est destinée à couvrir les dépenses de garantie en fonction du chiffre d'affaires réalisé sur la période de référence.

- Provision pour rétrofit

Les coûts prévisibles pour rétrofit liés à l'évolution technologique ainsi qu'au risque d'obsolescence et de défaillance des systèmes de communication sont comptabilisés en provisions pour risques.

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité et par marché géographique ne figure pas dans les comptes en raison du caractère confidentiel de ces informations et du préjudice potentiel qui pourrait être occasionné par sa publication. Les éléments exceptionnels ne relevant pas du cadre des activités ordinaires de l'entreprise ont été portés en résultat exceptionnel.

AUTRES INFORMATIONS

Engagements en matière de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière de pension et de retraite sont intégralement couverts par les cotisations versées aux organismes de retraite par répartition ou capitalisation. Les indemnités de départ en retraite acquises par le personnel présent à la clôture de l'exercice, calculées dans le cadre d'obligations conventionnelles sont évaluées par méthode actuarielle 1 310KE.

Comme il est permis par l'article 9 du code de commerce, aucune provision n'a été constituée au titre des autres obligations futures

Les principales hypothèses de calculs retenues sont :

Hypothèses économiques :

*Taux d'actualisation : 3,80%

*Taux d'inflation long terme : 2%

*Taux d'évolution des rémunérations :2,5%

Hypothèses démographiques :

*Table de mortalité : INSEE TD-TV 2017-2019

*Age de la retraite : 65 ans pour le management (62 ans hors management)

*Type de retraite : à l'initiative du salarié

Société Mère et Intégration fiscale

Le bilan et compte de résultat de l'entreprise sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés de Cobham plc, Al Convoy, société de droit Luxembourg ayant son siège social au 2-4 rue Beck – L-1222 Luxembourg. société de nationalité britannique dont les actions sont cotées à la bourse de Londres.

La société est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale de la société COBHAM AEROSPACE S.A.S.. L'intégration fiscale respecte les dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts. L'économie d'impôts résultant de l'intégration fiscale est répartie entre les autres Sociétés membres dont le résultat fiscal est bénéficiaire au prorata de leur résultat taxable.

Le bénéfice des déficits fiscaux n'est pas conservé localement mais transmis au groupe d'intégration.

La méthode choisie pour la comptabilisation de l'impôt est de constater dans les comptes de chaque société fille sa charge d'impôt et d'enregistrer, s'il y a lieu, un boni d'intégration fiscale.

AVALS GARANTIES ET CAUTIONS DIVERS

- BNP 0
- Barclays 0
- Caution Perso. Solidaire

Les Honoraires CAC s'élèvent à 162 397 EUR pour 2023

AFFACTURAGE

Le montant des créances cédées est de 16 321 028 € au 31 décembre 2023. Le montant des dépôts de garantie s'élève à 533 997 € et 523 889 USD.

Au 31 décembre 2022, ces créances cédées, pour un montant de 6 377 889 €, n'avaient pas été déconsolidées et apparaissent à la fois en créances clients et en autres dettes.

TEAM

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			384 417
Autres immobilisations incorporelles	15 825 290		2 730 000
TOTAL immobilisations incorporelles :	15 825 290		3 114 417
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	94 196		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	7 704 048		1 957 712
Installations générales, agencements et divers	1 883 918		544 247
Matériel de transport	48 399		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 066 162		219 497
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	10 796 725		2 721 455
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	1 168 050		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	146 364 175		20 079 381
TOTAL immobilisations financières :	147 532 225		20 079 381
TOTAL GÉNÉRAL	174 154 240		25 915 254

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			384 417	
Autres immobilisations incorporelles		384 417	18 170 873	
TOTAL immobilisations incorporelles :		384 417	18 555 290	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			94 196	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			9 661 760	
Inst. générales, agencements et divers			2 428 166	
Matériel de transport	36 289		12 110	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 285 659	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		36 289	13 481 891	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		780 150	387 900	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			166 443 556	
TOTAL immobilisations financières :		780 150	166 831 456	
TOTAL GÉNÉRAL		1 200 856	198 868 637	

TEAM

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.		76 883		76 883
Autres immobilisations incorporelles	730 074	125 044		855 118
TOTAL immobilisations incorporelles :	730 074	201 927		932 002
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	6 228 140	523 049		6 751 189
Inst. générales, agencements et divers	1 560 753	73 325		1 634 078
Matériel de transport	44 316	2 369	34 575	12 110
Mat. de bureau, informatique et mobil.	635 063	208 683		843 746
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 468 273	807 426	34 575	9 241 123
TOTAL GÉNÉRAL	9 198 347	1 009 353	34 575	10 173 125

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 24/04/24
 Devise d'édition €

TEAM

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

TEAM

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	830 000	6 000	700 000	136 000
Prov. pour garant. données aux clients	315 000	61 000		376 000
Prov. pour pertes sur marchés à terme	166 108	53 239	166 108	53 239
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	450 257	470 149	450 257	470 149
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges		1 547 000	1 183 000	364 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 761 365	2 137 388	2 499 365	1 399 388

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	62 000		62 000	
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 623 913	2 024 938	1 623 913	2 024 938
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 685 913	2 024 938	1 685 913	2 024 938

TOTAL GÉNÉRAL	3 447 278	4 162 326	4 185 278	3 424 326
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Etat des Ecartances des Creances et Dettes

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 23/05/24
Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	165 245 728	165 245 728	
Autres immobilisations financières	1 197 829		1 197 829
TOTAL de l'actif immobilisé :	166 443 556	165 245 728	1 197 829
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 828 163	6 828 163	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 657	39 657	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	602 676	602 676	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	284 820	284 820	
TOTAL de l'actif circulant :	7 755 316	7 755 316	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	875 701	875 701	
TOTAL GÉNÉRAL	175 074 573	173 876 745	1 197 829

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	1 540 573	1 540 573		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 324 541	10 324 541		
Personnel et comptes rattachés	2 997 367	2 997 367		
Sécurité sociale et autres organismes	1 669 091	1 669 091		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	411 657	411 657		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	175 203	175 203		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	888 344	888 344		
Groupe et associés	451 407	451 407		
Autres dettes	1 143 201	1 143 201		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 879 010	2 879 010		
TOTAL GÉNÉRAL	22 480 395	22 480 395		

Variation Détailée des Stocks et des En Cours

Période du 01/01/23 au 31/12/23
 Edition du 24/04/24
 Devise d'édition €

TEAM

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises		168 286		168 286
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	15 097 183	14 717 175	380 008	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	15 097 183	14 885 461	211 722	

Production				
Produits intermédiaires	2 721 789	1 657 852	1 063 937	
Produits finis	1 189 699	1 620 129		430 430
Produits résiduels				
TOTAL II	3 911 488	3 277 981	633 507	

Production en cours				
Produits	3 129 903	2 073 653	1 056 250	
Travaux				
Études				
Prestations de services				
TOTAL III	3 129 903	2 073 653	1 056 250	

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)

II + III

1 689 757

TEAM

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		387 900	
Créances rattachées à des participations			
Prêts	165 245 728		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	3 448 857	383 010	
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 929 033	9 610	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	451 407		

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	191 555
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 622 539
Dettes fiscales et sociales	4 031 841
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	805 592
TOTAL	7 651 528

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	875 701	2 879 010
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	875 701	2 879 010

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000000	4
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000000	4

Ecart de conversion
sur Créances et Dettes en Monnaies Etrangères

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

NATURE DES ÉCARTS	Montant ACTIF Perte latente	Différence compensée par couverture de change	Provision pour perte de change	Montant PASSIF Gain latent
Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances	470 149			
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation				
Sur dettes sur immobilisations				
TOTAL	470 149			
RAPPEL : Provision pour perte de change			(470 149)	

Indice des Évaluations Fiscales Dérogatoires

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	29 894 561
Impôts sur les bénéfices	7 125 190
RÉSULTAT AVANT IMPOT	37 019 751
Variation des provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires	
RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (avant impôt)	37 019 751

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	109	
Agents de maîtrise et techniciens	28	
Employés	20	
Ouvriers	40	
TOTAL	197	

TEAM

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta* resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT*										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
SATORI AIR SERVICE	341 483	1 764 684	100	386 899	386 899			11 268 760	1 153 278	
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Fusion SMS	109 081	771000
Consigne	242	771000
Cession Véhicule	15 000	775200
Sub.d'Investissement	154 086	777000

TOTAL	278 409	
--------------	----------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Carpa/Deltacab	174 400	671000
cpam	26 775	671000
Divers	2 732	671000
Divers	1 177	671200
Cession Véhicule	1 714	675200

TOTAL	206 797	
--------------	----------------	--

Détail des Transferts de Charges

TEAM

Période du 01/01/23 au 31/12/23
Edition du 24/04/24
Devise d'édition €

NATURE	Montant
CAH	1 511 890
COBHAM APS	929 653
CACD	168 228
Divers(A.N-FORMATIONS-autres)	50 262
SMS	32 875
TOTAL	2 692 908

TEAM

Société anonyme au capital de 4.000.000 euros
Siège social : SILIC BP 20191, 35 rue de Montlhéry 94563 Rungis Cedex
552 018 152 R.C.S. Créteil

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE **EN DATE DU 26 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-six,
à huit heures.

Les actionnaires de la société Team, société anonyme dont le siège social est situé SILIC BP-20191, 35, rue de Montlhéry, 94563 Rungis Cedex et ayant pour numéro d'identification unique le numéro 552 018 152 R.C.S. Créteil (la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire (l'« **Assemblée** ») au siège social de la Société, sur convocation qui leur a été adressée le 10 juin 2024 par lettre simple par le président directeur général de la Société (le « **Président** »), ainsi que par insertion d'un avis paru dans le journal d'annonces légales « Journal Spécial des Sociétés ».

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée, à leur entrée en séance, par chaque membre de l'Assemblée tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas Bonleux représenté par Monsieur Thierry Level, en sa qualité de Président.

Est désignée en qualité de scrutateur, la société Cobham Aerospace Holding S.à.r.l., représentée par Monsieur Nicolas Bonleux, lui-même représenté par Monsieur Thierry Level, actionnaire présent et acceptant, représentant tant personnellement que comme mandataire le plus grand nombre de voix.

Madame Frédérique Dréano est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Ernst & Young Audit, Commissaire aux comptes de la Société, dûment convoqué et informé des projets de résolutions sur lesquels l'Assemblée est appelée à se prononcer, est absent et excusé.

Monsieur Poly Ea, représentant du Comité Social et Economique, dûment convoqué, est absent.

Madame Rosite Ségor, représentante du Comité Social et Economique, dûment convoquée, est absente.

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions composant le capital social.

L'Assemblée, pouvant ainsi valablement délibérer en tant qu'assemblée générale ordinaire, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Les avis de convocation, à savoir :

- 2 -

- Les copies des lettres adressées aux actionnaires convoqués nominativement ;
- La copie et l'avis de réception de la lettre recommandée de convocation adressée au Commissaire aux comptes de la Société ; et
- Un exemplaire du journal d'annonces légales comprenant l'avis de convocation ;
- La feuille de présence à l'Assemblée, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires, certifiée exacte par les membres du bureau ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société au 31 décembre 2023, ainsi que les comptes sociaux annuels et leurs annexes ;
- Le rapport de gestion du conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'Administration** ») ;
- Les rapports général et spécial du Commissaire aux comptes de la Société ;
- Les statuts de la Société en vigueur (les « **Statuts** ») ;
- Le projet de nouveaux statuts de la Société ; et
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents qui, en application des dispositions légales ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou qui doivent leur être adressés, l'ont été conformément à ces dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

À TITRE ORDINAIRE :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux et opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et présentation des comptes sociaux de cet exercice social ;
2. Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes de la Société sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice considéré ;
3. Approbation des comptes sociaux et opérations de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et des rapports qui le concernent ;
4. Quitus aux administrateurs de la Société ;
5. Affectation du résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 ;
6. Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes de la Société sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, et approbation des conventions qui y sont visées ;

À TITRE EXTRAORDINAIRE :

7. Modification de la dénomination sociale de la Société et modification corrélative des Statuts ; et
8. Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Président présente à l'Assemblée le rapport du président.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi pour la tenue d'une assemblée générale ordinaire.

À TITRE ORDINAIRE :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et des rapports qui le concernent

L'Assemblée, après avoir entendu lecture des documents suivant :s :

- Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société durant l'exercice social clos le 31 décembre 2023 ; et
- Rapport général du Commissaire aux comptes de la Société sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

approuve les comptes sociaux dudit exercice social, comprenant le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes sociaux et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Quitus aux administrateurs de la Société

En conséquence de cette approbation, l'Assemblée donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat net comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2023

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social s'élevant à 29.894.561 euros au compte Report à

Nouveau, qui s'élèvera à 198.627.161 euros après affectation.

L'Assemblée prend acte de ce que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices sociaux ont été les suivants :

Exercice	Dividende distribué	Dividende par action
2020	-	-
2021	-	-
2022	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes de la Société sur les conventions visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve la poursuite, au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours d'exercices sociaux antérieurs et réexaminées par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 24 mai 2024 :

- Convention de bail conclue entre la Société et le groupement d'intérêt économique GTE, ayant donné lieu à une facturation par TEAM d'un montant de 30.489,80 € au titre des loyers dus pour l'exercice social clos au 31 décembre 2023 ;
- Contrat d'affacturage intitulé « European Factoring Agreement – European Pass » relatif à un financement de 90.000.000 euros, en date du 13 octobre 2020 (European Factoring Agreement - European pass) ;
- « Services agreement » conclu entre la Société et la société COBHAM AEROSPACE SAS en date du 30 juillet 2021 pour la refacturation de frais de bureau et d'équipement pour un montant de 12.000 euros ;
- « Services agreement » conclu entre la Société et la société COBHAM AEROSPACE HOLDING en date du 30 juillet 2021 pour la refacturation de frais de bureau et d'équipement pour un montant de 42.000 euros ;
- Convention de trésorerie intitulée « *Convention de Gestion Centralisée de Trésorerie* » conclue le 25 juin 2021 ; Ce prêt d'un montant de 165 245 727,78 euros au 31 décembre 2021 a donné lieu à la facturation d'intérêts de 5.687.400 € au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023 au taux défini par la convention de trésorerie en date du 25 juin 2021 (effet au 1^{er} janvier 2021) ;
- Convention d'intégration fiscale avec la société COBHAM AEROSPACE SAS en date du 5 décembre 2021 ;

L'Assemblée approuve les conventions suivantes entrant dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce qui ont été conclues par la Société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, dans les conditions prévues par la loi :

- Convention « Trademark Licence Agreement » conclue entre la Société et les sociétés OMNIPLESS MANUFACTURING (Pty) LTD et la société COBHAM AEROSPACE APS le 8 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 ;
- Convention « Trademark Licence Agreement (Legacy & Aviator S) » conclue entre la Société et les sociétés OMNIPLESS MANUFACTURING (Pty) LTD et la société COBHAM AEROSPACE APS le 8 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 ayant donné lieu à une facturation à la société TEAM de 560.037 USD ;
- Convention « Handling Services Agreement » conclue entre la Société, Cobham Aerospace SAS, la succursale française de Cobham Aerospace Holding S.à r.l., Cobham Aerospace Communications Dourdan, Cobham Aerospace APS, Satori Air Services, Inc, Omnipless Manufacturing (PTY) Ltd. et Comant Industries Inc. en date du 10 novembre 2023, ayant donné lieu à une facturation nette de 528.071 USD au titre de l'exercice social clos au 31 décembre 2023 ;
- Convention « Intragroup Agreement » conclue entre la Société et la société COBHAM AEROSPACE HOLDING le 13 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 ayant donné lieu à une facturation nette de 2 710 257 euros ;
- Convention « Group management fees » entre la Société, la société COBHAM LIMITED et la société COBHAM AEROSPACE HOLDING le 8 février 2023, prenant effet le 01/01/2022 ayant donné lieu à une facturation nette de 1.205.054 euros au titre de l'exercice social clos au 31 décembre 2023 ;
- Convention de refacturation de la marque Cobham entre la Société, la société COBHAM LIMITED et la société COBHAM AEROSPACE HOLDING, prenant effet le 18 mars 2022 ayant donné lieu à une facturation nette de 607.874 euros ;
- Convention « BU Technical Services » conclue entre la Société, et les sociétés COBHAM AEROSPACE COMMUNICATIONS DOURDAN, SMS, SATORI AIR SERVICES, OMNIPLESS MANUFACTURING (PTY) LTD, COMANT INDUSTRIES, COBHAM AEROSPACE HOLDING, COBHAM AEROSPACE SAS, COBHAM AEROSPACE APS le 8 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 ayant donné lieu à une facturation nette de 1.511.890 euros ;
- Convention « Distribution Agreement » conclue entre la Société, et les sociétés COBHAM AEROSPACE COMMUNICATIONS DOURDAN, SMS, SATORI AIR SERVICES, OMNIPLESS MANUFACTURING (PTY) LTD, COMANT INDUSTRIES, COBHAM AEROSPACE APS le 8 février 2023, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

À TITRE EXTRAORDINAIRE :

CINQUIEME RESOLUTION

Modification de la dénomination sociale de la Société et modification corrélative des Statuts

L'Assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la Société qui sera désormais dénommée « Thales Aerospace Communications Rungis et Troyes ».

En conséquence, l'Assemblée décide, du fait de la modification de dénomination sociale susvisée, de modifier l'article 3 (Dénomination) des Statuts comme suit :

« ARTICLE 3 – DÉNOMINATION »

La dénomination sociale est : « Thales Aerospace Communications Rungis et Troyes ».

Tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers doivent indiquer la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement des mots « Société Anonyme » ou des initiales « SA » et de l'énonciation du montant du capital social. »

L'Assemblée décide également de supprimer les noms commerciaux de la Société, à savoir « Cobham Avionics » et « Cobham Aerospace Communications ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et notamment à Paul Hastings (Europe) LLP, 32, rue de Monceau, 75008 Paris et à Formallys, 282, rue des Pyrénées, 75020 Paris, en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité et de dépôt auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Créteil ainsi que pour certifier conforme les actes visés à l'article R.123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A.123-4 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à neuf heures.


De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.

DocuSigned by:
Thierry Level
75015E4F57A9437...

MONSIEUR NICOLAS BONLEUX
Représenté par Monsieur Thierry Level
Président

DocuSigned by:
Frédérique Dreano
167785F831FC418...

MADAME FREDERIQUE DREANO
Secrétaire

DocuSigned by:

75015E4F57A9437...

LA SOCIETE COBHAM AEROSPACE HOLDING S.A.R.L.

Représentée par Monsieur Nicolas Bonleux, lui-même représenté par Monsieur Thierry Level
Scrutateur